



Cocernant le contrat en bp coiffure

Par **audrey**, le **08/12/2008 à 14:25**

j'ai 17 ans et je viens de signer mon contrat bp coiffure avec un salon.rnle lundi et mardi matin je suis en cours.rnle mardi am, mercredi, jeudi matin , vendredi et samedi en salon.rnmon employeur m'a dit que je n'avait qu'une demie journée de congé par semaine, alors que mes amies qui sont dans la même situation que moi me confirme que l'employeur doit donné une journée de récupérationrnpouvez-vous me le confirmer.rnmerci .rnaudrey

Par **Visiteur**, le **08/12/2008 à 15:59**

bonjour,rnvos horaires n'étaient pas indiqués sur votre contrat ?rnnormalement ils sont marqués .. pouvez vous vérifier ?

Par **audrey**, le **08/12/2008 à 18:51**

mes horaires sont les suivantsrnlundi de 9h à 18 h en coursrnmardi de 9h à 12h en cours l'am de 13h à 19h salonrnmardi de 9h30 à 19h salonrnmardi de 9h30 à 12h salon am
congrnvenvredredi de 9h 30à 19h salonrnsamedi 9h30 à 19h ou plus salonrnaudreyrn
sur mon contrat durée heb 35 hrn55% du smicrntotal de la durée travail + formation 606 h rndu 1/12/02 au 30/08/08

Par **Visiteur**, le **08/12/2008 à 20:19**

oui je comprends...mais sur votre papier cerfa que vous avez signé... combien d'heures sont mentionnées ?c'est le contrat que vous avez signé qui fait foi des heures !!!!

Par **audrey**, le **11/12/2008** à **07:38**

sur mon contrat durée heb 35 h 55% du smic total de la durée travail + formation 606 h
du 1/12/08 au 30/08/10
audrey

Par **Visiteur**, le **11/12/2008** à **08:28**

OK donc vous comptez vos heures de cours par semaine (car vous marquez lundi de 9 à 18 en cours mais vous en faites pas 9 h de cours) idem pour les heures en salon net vous devez arriver à 35 h... si plus que 35 vous faites trop d'heures au salon. a votre calculatrice et à bientôt.

Par **audrey**, le **11/12/2008** à **11:06**

le lundi je fais de 9 à 12h et de 13 à 18 soit 8h de cours
mardi 9h à 12 h soit 3h en tout 11h de cours par semaine
+ 35 h au salon soit par semaine 46 h cela fait beaucoup avec le jeudi am comme repos alors que normalement j'ai droit à une journée ?
audrey

Par **Visiteur**, le **11/12/2008** à **13:09**

du 1/12/02 au 30/08/08
petite erreur date !! normalement c'est jusqu'en août 2010 non ?, soit presque 2 ans ...
je viens de compter, vous faites 37 h au magasin... à moins que vous ayez une pause entre midi et 2... à vérifier...
vous devez effectuer 606 h entre le travail + la formation. prime abord... vous ne devez pas faire + de 35 heures entre le magasin et l'école... vous devriez faire 24 h au salon. en plus vous êtes mineure.... je sens de l'exploitation là dessous....
autre question : êtes vous en apprentissage ? juste pour vérifier le taux de rémunération.
désolée de vous poser toutes ces questions... mais je veux avoir le maximum d'éléments pour pouvoir vous aider....
a plus pour la suite

Par **audrey**, le **11/12/2008** à **19:11**

sur mon contrat durée heb 35 h 55% du smic total de la durée travail + formation 606 h
du 1/12/08 au 30/08/2010
c'est un contrat de personnalisation en cdd sur 2 ans

Par **audrey**, le **11/12/2008 à 19:31**

sur mon contrat durée heb 35 h rn55% du smic rntotal de la durée travail + formation 606 h
rnde 1/12/08 au 30/08/2010 rnc'est un contrat de professionnalisation en cdd sur 2 ans
rnrnaudrey

Par **Visiteur**, le **12/12/2008 à 10:22**

coucou..nje vous envoie un message privé.

Par **audrey**, le **13/12/2008 à 16:44**

comment recevoir votre message privéé ?rnaudrey

Par **Visiteur**, le **13/12/2008 à 16:47**

vous ne travaillez pas ?rnrmmon message est en haut à gauche entre espace membre et
deconnexion vous avez une icone messagerie.

Par **audrey**, le **14/12/2008 à 12:23**

désolée aucun message y figurernaudrey

Par **Marion2**, le **14/12/2008 à 12:27**

Bonjour carry,rnJ'ai pu constater à diverses reprises que les messages n'étaient pas toujours
dirigés vers la bonne personne.rnrnBonne journée à toirn Laure

Par **Visiteur**, le **14/12/2008 à 16:30**

coucou laure,rnrnoh bé zut alors.... bon je recommence mon message à audrey....rnil pleut
depuis ce matin ! tu veux un peu d'eau pour arroser ton sapin ?rnrmncoucou audrey..rnça y
est j'ai recommandé mon message.... tiens moi au courant.

Par **audrey**, le **15/12/2008** à **08:54**

bonjour carrynnrje n'ai pas compris votre dernier messagernj'attends toujours les réponses
mercirnaudrey